

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

2024-039

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 02 janvier 2024

Tel. 04.32.44.89.30

N° 24/039

**Arrêté du Président portant liste d'aptitude d'accès au grade d'
Animateur Principal de 2^{ème} Classe,**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n°2011-559 du 20 mai 2011 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté n°22-228 du 26 décembre 2022 portant ouverture par le Centre de Gestion de Vaucluse, pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'animateur principal de 2ème classe - session 2023,

Vu l'arrêté n°23-154 du 7 septembre 2023 portant composition du jury et fixant les modalités d'organisation des épreuves du concours d'accès au grade d'animateur principal de 2ème classe - session 2023,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury du concours d'accès au grade d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe session 2023 en date du 12 décembre 2023,

ARRETE

Article 1 : A compter du 2 janvier 2024, la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe est établie, par ordre alphabétique, comme suit :

Nom	Prénom
BRAUT	Emilie
BRUNO	Julien
COLSON	Amandine
DELPECH	Guillaume
FRANCOIS	Justine
JUMELLE	Violette
MARSETTI-ATZORI	Ingrid
MEKERLE	Mehdi
PASQUIÉ	Joël
PONGE	Boris
SAROCCHI	Angélique

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la Préfète du Département de Vaucluse.

Le Président

Maurice CHABERT
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION
DE
VAUCLUSE
MAYENNE